

# COMPTE RENDU

## de l'assemblée plénière de la conférence des Évêques de France Lourdes – avril 2019

+ Hervé Giraud  
9 avril 2019 à Auxerre - 10 avril 2019 à Sens

### **Introduction**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, j'ai rendu compte de mes visites pastorales. La réception ayant été positive, je me suis dit qu'il serait bon aussi d'élargir plus fréquemment ce "rendre compte" à la vie de l'Église en France, en commençant par ce que les évêques de France en disent lors de leurs assemblées plénières à Lourdes. Notre dernière rencontre a eu lieu du 2 au 5 avril 2019 et mon intervention participe également de la tendance actuelle aux débats participatifs où la parole circule. Il faut nous parler... comme il faut parfois aussi se taire pour écouter les autres ! Quelques précisions d'abord.

La CEF est une conférence qui représente l'ensemble des évêques de France (diocésains, auxiliaires, émérites). L'Assemblée plénière est la réunion de cette Conférence. La CEF a un président. Le président n'est pas le président des évêques mais de la conférence. L'Assemblée plénière de la CEF a toujours lieu à Lourdes pour un recul et une réflexion priante. Chaque journée est structurée par des temps de prière, de conférences ou présentation de dossiers et des forums à 15-20 pour réfléchir ensemble. Nous votons aussi, parfois aux deux-tiers des voix pour obtenir des consensus (finances, lettre aux prêtres, message sur la bioéthique ou sur l'Europe...), parfois à la majorité simple comme sur un dossier de béatification par exemple. L'Eucharistie est toujours en milieu de journée. Au printemps, il y a 3 jours et demi d'assemblée ; en novembre elle dure 5 jours et demi. Chaque jour, après 18 heures, se réunissent des commissions épiscopales, associations ou provinces etc. (Radios, Compostelle, monde populaire...)

En novembre, en plus des évêques, il y a un certain nombre d'invités : des membres du bureau de la CORREF (Conférence des Religieux et Religieuses de France), des représentants d'autres Églises non catholiques ou d'Églises d'autres pays, les directeurs de service, des laïcs compétents...

Nous traitons de sujets très divers. Voici donc ceux de notre dernière assemblée.

#### Programme

Discours d'ouverture et temps d'échange sur l'actualité.

1. Dossier sur l'intelligence artificielle.
2. Dossier sur la pastorale des jeunes et des vocations.
3. Dossier sur l'avenir des églises.
4. Dossier sur la lutte contre la pédophilie.
5. Dossier sur l'unité du presbyterium.
6. Dossier sur les Séminaires et la "Ratio nationalis".

À ces dossiers se sont ajoutés des votes pour la présidence de la CEF, pour le Conseil permanent et pour des présidences de Commissions épiscopales.

## DISCOURS D'OUVERTURE DE MGR GEORGES PONTIER

Dans son discours d'ouverture, son dernier comme président, Mgr Pontier a structuré son propos à partir de deux constats : "une Église en malaise" et "une société en revendication".

### **Une Église en malaise**

Tout ce qui touche un diocèse, un pays a un retentissement dans tous les autres. Nous avons tous entendu parler des différentes affaires qui affectent l'Église dans le monde entier : un cardinal incarcéré, un autre perdant l'état clérical, les abus sur les religieuses, le film "Grâce à Dieu", Sodoma et l'hypocrisie de certains clercs, le nonce dénoncé... etc. Un trouble profond s'est emparé de beaucoup de fidèles, d'évêques, de clercs, de personnes victimes, de religieux, d'observateurs de la vie en société.

Dans ce climat, le président a rapidement évoqué le procès du cardinal Barbarin, sa condamnation, l'appel engagé par ses avocats, l'attente de la fin du processus judiciaire de la part du Pape, le caractère singulier de la nouvelle gouvernance du diocèse de Lyon, les réactions vives de certaines victimes d'abus. Selon Mgr Pontier, tout cela marque nos Églises diocésaines. Il nous a invités à "*renforcer la conscience d'une responsabilité commune et universelle à l'égard des personnes victimes et de réfléchir à la manière de réagir face aux délits ou crimes commis par les personnes coupables.*" Il nous a interrogés sur notre manière d'exercer le ministère d'autorité dans nos diocèses. Il a souhaité que tous trouvent leur juste place : clercs ou laïcs, hommes ou femmes, dans la vie de nos communautés chrétiennes. Et il a clairement dit que, sur notre responsabilité par rapport aux enfants et à l'égard des personnes victimes, nous ne reviendrions pas en arrière par rapport à tout ce qui a pu être déjà fait.

### **Une société en revendication**

Dans un deuxième temps Mgr Pontier a abordé la situation d'une société en revendication. Selon lui, le climat social et politique crée de l'incertitude et de l'inquiétude. L'expression portée par ceux que l'on appelle "les gilets jaunes" pose de nombreuses questions et notamment celle de la défiance face au politique. Un fossé s'est creusé entre les citoyens et leurs représentants. Mgr Pontier a invité à ne pas se soucier uniquement du court terme. Il faut penser au temps long, celui que connaîtront les générations qui nous suivront. De nos décisions et de nos modes de vie actuels dépendra le sort des générations à venir.

Il a ensuite abordé la question de la bioéthique en invitant à un regard plus profond. La question n'est pas uniquement celle des avancées scientifiques mais de leur utilisation. Selon lui, "*penser la bioéthique, c'est refuser que l'eugénisme libéral imprègne insidieusement nos mentalités.*" Il invite ainsi à une éthique du dialogue plus riche que l'éthique de la discussion. Il demande d'envisager de façon globale progrès techniques, économie, valorisation des corps sociaux, solidarités sociales et préoccupations écologiques. Il nous a interpellés : "*Ne faisons pas fausse route par défaut de courage et de réflexion !*" Dans cette période de turbulences, il a rappelé l'importance de combattre tout repli sur soi et toute peur, notamment pour que l'Europe retrouve un élan nouveau, et contre les replis nationalistes.

Mgr Pontier a conclu sur un encouragement aux prêtres, sur le fait que l'Esprit-Saint purifiait aujourd'hui l'Église et sur une longue citation de l'épître aux Corinthiens (1 Cor 4, 5-15 : *Nous nous proclamons vos serviteurs à cause de Jésus...*).

## **L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** AVEC JEAN-GABRIEL GANASCIA ET PIERRE GIORGINI

Après ce discours et un temps de débat sur l'actualité, notamment lyonnaise, et celle de la formation des animateurs de mouvements (MRJC...), le premier dossier abordé a été celui de l'intelligence artificielle. Nous avons entendu plusieurs conférences, prononcées par Jean-Gabriel Ganascia (auteur de *Le Mythe de la Singularité* - Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?) et par Pierre Giorgini (recteur de l'Université catholique de Lille). Selon eux, la crise actuelle ne sera pas seulement (ni peut-être d'abord) financière ou écologique mais cyber-technologique.

Nous sommes de plus en plus dépassés par la puissance de calcul des ordinateurs. On parle d'une humanisation des machines et d'une machinisation de l'homme ! Les chiffres nous donnent le tournis :

10 000 milliards d'opérations à la seconde ; et nous tendons vers 100 millions de fois cette dernière opération ! Pour prendre un exemple : en génétique nous pouvons à partir de la 7<sup>e</sup> semaine de grossesse, par une prise de sang, connaître déjà le sexe, ou telle maladie probable comme la trisomie... on voit toutes les conséquences possibles pour le monde des assurances et les pressions qui en résultent. Autre exemple : des cellules drones pourraient absorber des cellules cancéreuses ! Un ultime exemple : des lunettes connectées décrivent aux aveugles leur voisin, ou le paysage qui les entoure.

De nombreuses questions peuvent donc se poser : l'intelligence artificielle va-t-elle bientôt dépasser celle des humains ? Est-ce la fin de l'humanité ou au contraire le renouveau de l'humanisme ? Vivons-nous un moment singulier (*Le Mythe de la Singularité*), un moment post-humaniste (convergence humain-machine, ère de la post-humanité), un nouveau millénarisme ou le transhumanisme est-il une supercherie ? L'homme deviendra-t-il un hybride de vivant et de technologie, un cyborg ? Les machines vont-elles devenir plus intelligentes que nous ? Les technologies initialement conçues par l'homme pour le servir prennent-elles leur autonomie ? Des dispositifs technologiques très intelligents agiront-ils non seulement par eux-mêmes mais aussi pour eux-mêmes ? Le vocabulaire employé est significatif : on parle d'homme désincarné, augmenté, réparé, fusionné avec la machine. On rêve même de greffer des disques durs sur l'homme. Le risque est celui de la destruction de l'homme... au profit (?) d'un homme immortel dès 2045 lorsqu'on téléchargera des consciences sur des machines ! On passe de la métempsychose (le passage d'une âme dans un autre corps) à la métensomatose (passage d'un corps, et non de l'âme, dans un autre corps) !

Face à ces défis les conférenciers nous ont invités à ne pas confondre science fictive et science fiction ! Nous sommes invités à nous interroger sur la notion de progrès, sur ce qu'est la pensée ou l'intelligence : on risque de les réduire au calcul. Les machines peuvent-elles imiter la pensée ? Qu'est-ce que penser ? Tout est vu d'un point de vue mécaniste. Notre conscience sera-t-elle vidée de son intériorité ?

Derrière ces avancées se cache surtout un oubli de la mort comme fin. On dénie la mort. Or, la mort est créatrice : notre corps de cellules vit et meurt continuellement. Nier la mort c'est nier la vie. La mort nous aide à vivre. La mort n'est pas une défaite de l'humain ; elle n'empêche pas le désir d'éternité qui ne se confond pas avec le désir d'immortalité. Le transhumanisme (courant œuvrant à l'amélioration de la condition humaine par la science) considère que le handicap, la souffrance, la maladie, le vieillissement ou la mort sont indésirables.

Tout ceci a conduit des penseurs à se poser des questions sur les étapes de l'humanité. Yuval Noah Harari (historien israélien) relève trois étapes dans son livre "Homo Deus, une brève histoire de l'avenir" : les religions, l'humanisme, le dataïsme (mouvement qui place les données au centre de tout). On parle aussi de l'anthropocène : nous entrons dans l'ère où l'homme laisse une empreinte forte et irréversible sur la nature. Nous vivons donc un bouleversement systémique, un changement de paradigme profond, notamment avec l'arrivée fulgurante du numérique, de l'économie mondialisée et de la révolution des technosciences.

D'autres questions ont été également posées lors de ces conférences, comme ce trilemme éthique : comment concilier vie privée (confidentialité familiale), transparence (plus rien n'est secret sur les réseaux), sécurité (carte bancaire, déplacements). Sans compter la question de la souveraineté nationale : l'enjeu est donc aussi politique et militaire. On assiste alors à un paradoxe de fuite en avant par la science et de désir de retourner à la nature, au "bio". Le chemin est étroit entre les deux ! C'est à nous de le choisir. Face à cela naissent aussi des modèles contributifs, des espaces co-élaboratifs intégrateurs de sens.

## **PASTORALE DES JEUNES ET DES VOCATIONS** – MGR LAURENT PERCEROU

Mgr Laurent Percerou a abordé ensuite le deuxième dossier, celui des jeunes et des vocations, avec un temps de témoignage et de partage sur la pastorale des jeunes. Cela coïncide aussi avec la sortie de l'exhortation du pape François : *Christus vivit*. Je vous lis le début et la fin :

*"1. Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde. (...) Les premières paroles que je voudrais adresser à chacun des jeunes chrétiens sont donc : Il vit et il te veut vivant ! 299. Chers jeunes... L'Église a besoin de votre élan, de vos intuitions, de*

*votre foi. Nous en avons besoin ! Et quand vous arriverez là où nous ne sommes pas encore arrivés, ayez la patience de nous attendre."*

Le témoignage de Jérémie était bien révélateur: "Des jeunes amis athées ne veulent rien entendre sur l'Église mais seulement sur Jésus." Jésus oui, mais l'Église non. Nous connaissons ce refrain depuis longtemps. Mais il faut l'entendre d'une manière neuve actuellement. Selon Jérémie, il faut repartir du Christ, de sa rencontre personnelle. L'Église est trop vue comme une instance morale. Est-ce le signe qu'il était plus facile de parler morale que du Christ? Il nous a interpellés: "les évêques ont un devoir de réserve sur les domaines moral et politique". Et il nous a invités à commencer petitement...

Nous avons eu ensuite des ateliers avec les différents thèmes:

】 **Atelier 1 – Conduire les jeunes vers le Christ.** L'initiation chrétienne des jeunes au cœur d'un monde sécularisé. Comment permettre aux jeunes de devenir vraiment adultes dans la foi? Quelles étapes? quels parcours? Que manque-t-il aujourd'hui?

】 **Atelier 2 - Jeunes en responsabilité.** Associer les jeunes aux instances ecclésiales à tous niveaux: une imprudence missionnaire? Comment appeler des jeunes missionnaires? Pour quelles responsabilités? Quels sont les freins? Avons-nous une vision qui nous met en route ensemble? Quelle synodalité missionnaire?

】 **Atelier 3 - Initiatives missionnaires.** Quels sont les nouveaux champs missionnaires? Où les jeunes nous attendent-ils? Regarder ce qui se fait ailleurs. Doctrine Sociale et Laudato Si. Vie affective et sexualité. Défi numérique. Volontariat. Année de césure. Musique et sport. Logements intergénérationnels. Paroisse dédiée pour les jeunes.

】 **Atelier 4 - Vocation et discernement.** Comment penser à nouveaux frais le mot "vocation"? Dieu appelle-t-il encore aujourd'hui? Comment aider un jeune à reconnaître les appels de Dieu au cœur de son quotidien? Comment respecter la multiplicité des vocations? Comment comprendre le baptême et l'appel à la sainteté. Comment éduquer à l'intériorité par la Parole de Dieu.

】 **Atelier 5 - L'accompagnement des jeunes.** Les jeunes demandent à être accompagnés. Comment y répondre? Qui est formé à l'accompagnement spirituel? Quels lieux de paroles. Comment créer des fraternités et des lieux de partages. Que proposer comme retraites spirituelles. Qu'en est-il des abus de pouvoir notamment dans l'accompagnement spirituel? Que signifie une guérison intérieure?

】 **Atelier 6 - Formation et mission.** Il s'agit de former des disciples missionnaires: comment faire? L'enjeu est de tenir ensemble les différents aspects: spirituel, biblique, théologique, communautaire et missionnaire. Quels parcours de formation initiale puis continue?

## **L'AVENIR DES ÉGLISES COMMUNALES** - MME ANNE-VIOLAINE HARDEL - MME DE BEAUCHESNE

Le troisième dossier concernait l'avenir des églises communales et notamment le problème des "désaffectations". Les intervenantes (Mmes. Anne-Violaine Hardel et Maud de Beauchesne) ont souligné que nos contemporains vivent un regain d'intérêt pour le patrimoine, y compris religieux. Le contexte est favorable: on est attaché au patrimoine. Et la population entretient un rapport particulier avec l'église communale qui dépasse le simple attrait architectural ou patrimonial.

Mme Anne-Violaine Hardel a rappelé les conséquences de la loi de 1905: les églises sont mises à notre disposition. La notion d'affectation au culte apparaît en 1907 ("*les édifices affectés à l'exercice du culte*"). Le curé est affectataire de l'église comme personne physique. Il en a la responsabilité. On peut déléguer quelqu'un sur place pour le lien avec le maire. La République ne "reconnait" pas les cultes mais les connaît, et leur permet d'exercer notre liberté. Les circulaires officielles (la dernière en date étant celle du Ministre de l'Intérieur en date du 29 juillet 2011) rappellent que l'affectation est gratuite, exclusive et perpétuelle. Au jugement de l'affectataire, une manifestation culturelle peut être autorisée dans un lieu de culte en étant considérée comme compatible avec l'activité culturelle exclusive.

Mais depuis quelques années, on a médiatisé assez fortement les cas d'églises qui peuvent être vendues, tomber en ruine ou insuffisamment entretenues. Le problème de la désaffectation des lieux de culte n'est pas nouveau mais s'amplifie avec une laïcisation avancée. Que faire ? D'abord respecter la procédure : il faut attendre la demande d'un Conseil municipal, obtenir l'accord du préfet qui sollicite pour cela celui de l'évêque. On parle de désacralisation, mais il faudrait parler canoniquement d'exécration (perte de sa dédicace par décret épiscopal après avoir entendu les conseils canoniquement prescrits).

*Can. 1212 - Les lieux sacrés perdent leur dédicace ou leur bénédiction si la plus grande partie en est détruite, ou s'ils sont réduits à des usages profanes de façon permanente, soit par décret de l'Ordinaire compétent, soit de fait.*

*Can. 1222 - § 1. Si une église ne peut en aucune manière servir au culte divin et qu'il n'est pas possible de la réparer, elle peut être réduite par l'Évêque diocésain à un usage profane qui ne soit pas inconvenant (sordido).*

En amont, les élus attendent un dialogue et un positionnement. Le train est en marche et il faut monter dedans avec tous (habitants, associations, mairie, curé, Église, think tank...). Le risque est celui du défaitisme. Il ne faut donc pas laisser venir les problèmes mais anticiper au cas par cas en pensant les bâtiments avec la population. Il est nécessaire de prévenir les situations dans lesquelles le sentiment religieux du peuple chrétien pourrait être offensé.

Enfin, les intervenantes ont fait quelques recommandations. La préservation du patrimoine culturel religieux incombe à l'ensemble de la communauté et en particulier à la communauté ecclésiale. Toute décision sur le patrimoine culturel doit être incluse dans une vision globale des dynamiques sociales territoriales (flux démographiques, politiques culturelles, marché du travail, souci de la durabilité environnementale et paysagère... etc.) et des stratégies pastorales. Et on souhaite que, lorsqu'il ne sera plus possible de maintenir l'usage cultuel d'un édifice, il faudra en faire un nouvel usage religieux (confié par exemple à d'autres communautés chrétiennes), culturel ou caritatif, dans la mesure du possible compatible avec l'intention initiale de sa construction. Semblent donc être exclues les réutilisations commerciales à des fins spéculatives, alors que celles à des fins de solidarité pourraient être envisagées. Les adaptations à des fins sociales ou culturelles seraient donc à privilégier (musées, salles de conférences, librairies, bibliothèques, archives, ateliers artistiques, lieux de réunion, Caritas...). Pour les constructions plus modestes sans valeur architecturale, la transformation en maisons privées a pu également être admise.

Nous avons débattu sur la double affectation (cultuel, culturelle) ou sur l'usage mixte des églises. Le Sénat y a consacré un rapport en 2015 ; et le Canon 1214 définit l'édifice-église : "Par église on entend l'édifice sacré destiné au culte divin où les fidèles ont le droit d'entrer pour l'exercice du culte divin, surtout lorsqu'il est public." Le culte est défini comme une cérémonie, un rite.

## **POINT D'ÉTAPE SUR LA PÉDOCRIMINALITÉ – MGR PONTIER – MGR LUC CREPY**

Pour le quatrième dossier, Mgr Georges Pontier a fait un point d'étape sur la pédo-criminalité. Des questions se posent sur la communication au public du nombre de cas, sur les compétences à attribuer aux conférences épiscopales et aux Provinces pour aller plus vite dans la gestion des procès. La réunion de Rome a mis en avant aussi la question de la vie des prêtres, leur solitude inquiétante, l'usage d'internet, leur positionnement dans la relation pastorale, la place des femmes dans la responsabilité ecclésiale.

Mgr Luc Crepy, qui préside la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie, nous a ensuite invités à avancer avec confiance et sans découragement. Il a fallu du temps pour nous mettre en route et comprendre la complexité des situations. Les évêques ont bougé, mais les situations restent stressantes notamment pour eux. Nous n'en sortons pas indemnes. Le chantier est immense. Les faits continuent à se dévoiler. Mgr Crepy nous a incités à faire mieux connaître les mesures qui sont prises (Cf. mes initiatives en septembre à Vézelay et Auxerre et ma lettre à la CMDF dernièrement). Les simplismes commencent à diminuer dans les médias. Il a préconisé trois attitudes : la *persévérance* (journées de formations, ne pas passer trop vite à autre chose, affronter la tempête, combat dans la foi, réflexion de fond sur les structures de péché), la *vigilance* (rendre compte de ce que nous faisons) et à la *confiance*. Mgr Crepy mesure bien que les fidèles et les prêtres sont

troublés et souffrent de cette crise." Comment cela est-il possible ?" Il y a de l'impensable. Il faut instaurer des lieux de dialogue avec le plus grand nombre. Il rappelle cette évidence : les prêtres sont nombreux à vivre chastement et dans la fidélité.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort a rappelé la mise en place de la Commission Sauvé et les 4 groupes de travail (groupes qui intégreront peu à peu des victimes):

▮ La question du geste financier est suivie par Mgr Pascal Delanoye. L'appellation pose problème : don ? geste symbolique ? indemnisation ? compensation ? allocation de la reconnaissance de la souffrance ("pretium doloris" ou "solatium doloris", soulagement des douleurs, terme employé pour désigner le dommage lié aux souffrances physiques et morales d'un individu). L'enjeu est de manifester que nous prenons tout au sérieux jusqu'à ce geste financier, même s'il est impossible de réparer un acte qui a provoqué un traumatisme irréversible.

▮ La question de la prévention est suivie par Mgr Herbreteau.

▮ Le suivi des prêtres fautifs est confié à Mgr Nahmias. C'est un problème difficile car on a peu d'expériences.

▮ Le dossier sur la mémoire des faits est suivi par Mgr Éric de Moulins-Beaufort.

Nous avons évoqué la question des archives qui sont souvent presque vides. Quand un prêtre mourrait on ne gardait que ses affectations.

Nous cherchons à voir avec qui discuter. Nous utiliserons les réseaux des victimes reçues. Nous aimerions aussi avoir une instance nationale pour les délits, afin de ne pas envoyer tous les dossiers à Rome (lenteur des procès).

Nous nous sommes partagés les pratiques car nous apprenons tous au fur et à mesure : ne pas recevoir une plainte tout seul, mais avec un tiers ; faire un compte rendu ; objectiver la rencontre, que signifie être victime, plaignant.

Il reste des points aveugles sur les victimes et leur culpabilité, sur les évêques et leur isolement pendant les longues procédures.

## **UNITÉ DU PRESBYTERIUM** – MGR JEAN-LOUIS BALSA

Le cinquième dossier portait sur l'unité du presbyterium. Il était présenté par Mgr Jean-Louis Balsa, évêque de Viviers. L'unité du presbyterium diocésain n'est pas spontanée. Elle se construit. Elle exige des conversions personnelles et collectives. Elle appelle à la vigilance. Or le presbyterium est mis en péril par l'essoufflement des prêtres. Nous risquons d'avoir des presbyterium en tiroirs et superposés.

Mgr Balsa a pointé le risque d'isolement, pas seulement géographique. Il faut aider à ce que chaque prêtre diocésain se sente bien attaché à un peuple, à son histoire, à un territoire : il est au service de ce peuple. Cet attachement nourrit le prêtre humainement et spirituellement. Le ressourcement devrait pouvoir se vivre dans la paroisse. Nous devons donc proposer une relecture plus fréquente de la mission : il s'agit plus de rendre grâce que de rendre des comptes. Les prêtres trouveront leur unité dans l'exercice de leur mission. Pour cela il faut aussi aider les prêtres à renforcer leur vie intérieure. Les rencontres fraternelles et régulières entre prêtres peuvent y aider. L'enjeu est de constituer un presbyterium et de le faire exister.

Cette question de l'unité du presbyterium attire notre attention sur ce qu'est l'Église locale. Les prêtres diocésains doivent certes avoir une relation à l'évêque et vivre en presbyterium. Mais il faut surtout les encourager à entrer dans une relation d'estime et d'intérêt pour ce que vivent les habitants sur le territoire du diocèse. Or les presbyterium sont constitués de prêtres très divers : prêtres fragiles (burn-out, fatigues, alcool...), jeunes prêtres ne se sentant pas toujours bien compris, prêtres Fidei Donum ayant des difficultés avec nos manières d'impliquer les fidèles laïcs, prêtres "d'âge moyen" qui portent beaucoup (trop).

Par ailleurs, le presbyterium cherche de plus en plus un projet d'évangélisation qui fédère tout le monde, une vision diocésaine, missionnaire et pastorale. Mais les prêtres qui demandent cela font aussi parfois ce qu'ils veulent ! Il y a une tension entre la requête légitime d'une autonomie avec leurs charismes d'une part,

et la demande d'orientations diocésaines qui donneraient plus de souffle à un travail. Reste qu'aucun projet ne tiendra sans une forte vie spirituelle basée sur le Christ.

Aujourd'hui, il faut nous redire que tous les prêtres ne sont pas faits pour être curés ! Que certains demandent à travailler comme salariés. Quelques figures de prêtres se détachent dans le presbyterium : le curé de paroisse dont le territoire s'étend ; le ministre itinérant ; le groupe de prêtres sur un pôle ; les prêtres vivant de la même spiritualité (Emmanuel, Chemin neuf, Spiritains, Pallotins...).

Enfin, pour que l'unité du presbyterium se fasse, les prêtres attendent de leur évêque, outre des orientations, un lien d'estime personnel, une compréhension, un soutien.

## **SÉMINAIRES** - MGR JÉRÔME BEAU

Mgr Jérôme Beau a abordé le sixième et dernier dossier de cette assemblée plénière portant sur les Séminaires. C'est un sujet récurrent et difficile car nous avons du mal à trouver une méthode pour aborder la formation qui dépend notamment du modèle de prêtres que nous souhaitons... et qui est bien divers !

Mgr Beau a d'abord évoqué trois situations difficiles. Faut-il garder le séminaire d'ânés de Notre-Dame du Chemin qui est à Orléans ? Les candidats sont trop rares. Que faire du Séminaire français de Rome et des séminaires Redemptoris Mater (Chemin Néo-Catéchuménal) ?

Il a aussi évoqué la formation continue des prêtres.

Le P. Jean-Luc Garin, secrétaire du Conseil National des Grands Séminaires (CNGS), a abordé... 19 questions préalables à toute rédaction. Il a pointé deux questions de fond : la Ratio Fundamentalis veut que notre travail prenne en compte le contexte national et une juste attention au milieu socio-éducatif ambiant pour en tirer les conséquences sur la formation. Il s'agirait aussi de savoir si la Ratio française offre une vision claire et un nombre de lieux de formation adéquat.

Nous avons abordé aussi la question d'un bilan psychologique obligatoire pour les séminaristes et d'un examen médical (sans oublier le dossier judiciaire !). Nous pourrions aussi être amenés à mieux préciser la place des femmes dans la formation et le Conseil. Reste que le discernement demeure difficile !

### ***Pour finir nous avons procédé à des élections, notamment pour le conseil permanent***

Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT, Archevêque de Reims, président de la CEF

Mgr Dominique BLANCHET, Évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF

Mgr Olivier LEBORGNE, Évêque d'Amiens, vice-président de la CEF

Mgr Michel AUPETIT, Archevêque de Paris et membre de droit du Conseil permanent

Mgr Jean-Pierre BATUT, Évêque de Blois

Mgr Jean-Marc EYCHENNE, Évêque de Pamiers

Mgr Dominique LEBRUN, Archevêque de Rouen

Mgr Philippe MOUSSET, Évêque de Périgueux et Sarlat

Mgr Matthieu ROUGÉ, Évêque de Nanterre

Mgr Pascal WINTZER, Archevêque de Poitiers

